

**Rennes (Ille-et-Vilaine)
Porte Saint-Germain**

DRAC-SRA
13 OCT. 2009
COURRIER ARRIVEE

RAPPORT DE DIAGNOSTIC

Arrêté de prescription n° 2009-014 du 26 janvier 2009
Opération INRAP n°DA 05032701

Laurent BEUCHET



Octobre 2009

2496

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro de site Patriarche : 3 5 . 2 3 8 .

Numéro de projet Inrap : DA 05032701

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine Commune : Rennes Code INSEE : 35 238

Lieu-dit ou adresse : Place Saint-Germain

Cadastre année : non cadastré

Coord. Lambert : X : 30125 Y : 35331 altitude : 26 m NGF

Statut du terrain : (au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement)

Propriétaire du terrain : Ville de Rennes

Arrêté de prescription n° : 2009-014 en date du 26 janvier 2009

Arrêté de désignation n° : 2009-027 en date du 25 mars 2009

Responsable désigné : Laurent Beuchet

Organisme de rattachement : Inrap

Maître d'ouvrage des travaux : SEMTCAR

Nature de l'aménagement : Métro automatique

Opérateur chargé des travaux : Inrap interrégion grand-ouest

Exploitant (s) :

Surface du projet d'aménagement :

Dates d'intervention sur le terrain : (en cas d'intervention par tranches donner chaque début et fin)

Surface diagnostiquée : 42 m²

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats : voir notice

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : base Inrap, Cesson-Sévigné

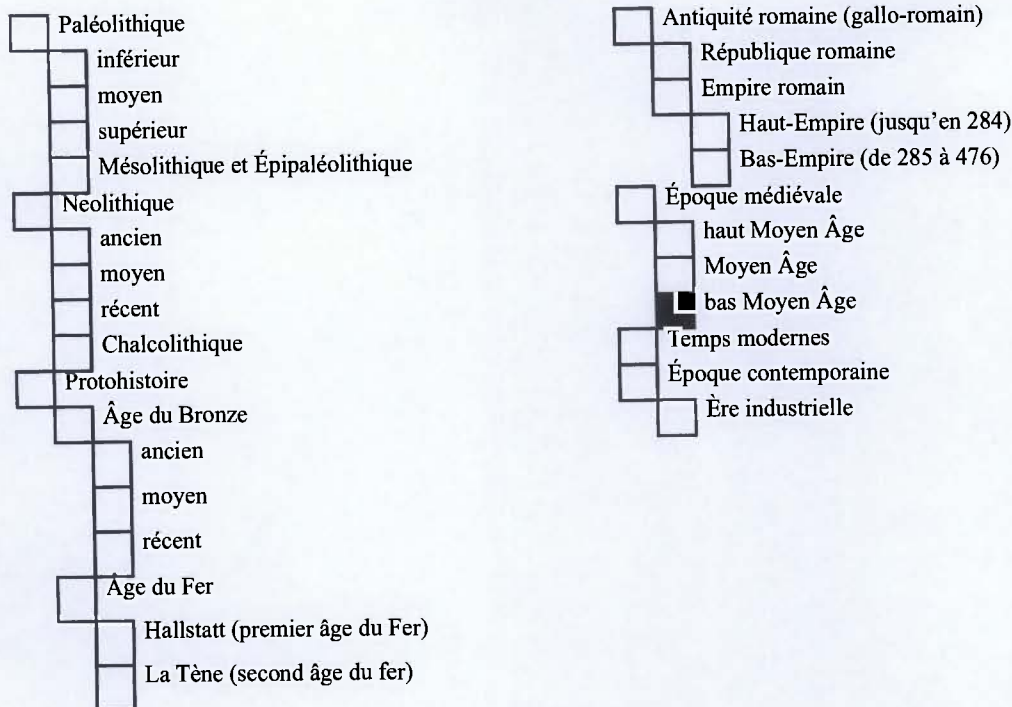
Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1 Nombre de pages : 35

Nombre de figures : 16 Nombre d'annexes : 1

MOTS CLÉS DES THESAURUS

Chronologie :



Sujets et thèmes :

<input type="checkbox"/>	Édifice public	<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire	Nb	<input type="checkbox"/>	Mobilier	<input type="checkbox"/>	Études annexes
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier		<input type="checkbox"/>	Industrie lithique	<input type="checkbox"/>	Géologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique		<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse	<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Bâtiment commercial	<input type="checkbox"/>	Artisanat		<input type="checkbox"/>	Céramique	<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire	<input type="checkbox"/>	Autre		<input type="checkbox"/>	Restes végétaux	<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Voirie				<input type="checkbox"/>	Faune	<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique				<input type="checkbox"/>	Flore	<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural				<input type="checkbox"/>	Objet métallique	<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Villa				<input type="checkbox"/>	Arme	<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole				<input type="checkbox"/>	Outil	<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	Structure agraire				<input type="checkbox"/>	Parure	<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input checked="" type="checkbox"/>	Urbanisme				<input type="checkbox"/>	Habillement	<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Maison				<input type="checkbox"/>	Trésor	<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure urbaine				<input type="checkbox"/>	Monnaie	<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Foyer				<input type="checkbox"/>	Verre	<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Fosse				<input type="checkbox"/>	Mosaïque	<input type="checkbox"/>	Autre
<input type="checkbox"/>	Sépulture				<input type="checkbox"/>	Peinture		
<input type="checkbox"/>	Grotte				<input type="checkbox"/>	Sculpture		
<input type="checkbox"/>	Abri				<input type="checkbox"/>	Inscription		
<input type="checkbox"/>	Mégalithe				<input type="checkbox"/>	Autre		

Participation à une programmation (n° de programme et intitulé)

INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA : Paul-André Besonmbes Conservateur en charge du dossier

INRAP : Laurent Beuchet Responsable scientifique

 Michel Baillieu Adjoint scientifique et technique

Autre :

Intervenants administratifs :

DRAC de, SRA : Stéphane Deschamps Conservateur régional de l'archéologie

INRAP interrégion Grand-ouest Gilbert Aguesse Directeur interrégional

Aménageur : SEMTCAR

Financement : redevance

Organigramme de l'équipe scientifique :	Préparation	Terrain	Post-fouille
Responsable d'opération	Laurent Beuchet	Laurent Beuchet	Laurent Beuchet
Techniciens		Teddy Béthus Céline Bellanger	
Topographes	Vincent Pommier	Frédéric Boumier	Frédéric Boumier
DAO/PAO			Teddy Béthus

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique 1 pelle godet de curage, évacuation par camions-bennes

NOTICE SCIENTIFIQUE

Dans le cadre des études préalables à la construction de la seconde ligne de métro automatique de l'agglomération rennaise, la SEMTCAR, maître d'œuvre du projet, a souhaité connaître l'état de conservation des vestiges éventuels de la porte Saint-Germain, localisée d'après l'étude documentaire réalisée par J. Martineau (Inrap) en 2008. Les deux tranchées, ouvertes à l'emplacement présumé du portail, ont livré les vestiges d'un châtelet composé d'une courtine longue de 5,20 m, encadrée par deux tours circulaires ou semi-circulaires. Les maçonneries, composées de schiste local et de mortier de chaux, affleurent sous les niveaux de voirie. Elles sont arasées en dessous du niveau présumé de circulation médiéval. La tour orientale, plus documentée, a été arasée et partiellement réaménagée en cave à l'époque moderne. Le diagnostic valide donc les hypothèses émises à l'issue de l'étude documentaire.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Dans le cadre des études préalables à la construction de la seconde ligne de métro automatique de l'agglomération rennaise, la SEMTCAR, maître d'œuvre du projet, a souhaité connaître l'état de conservation des vestiges éventuels de la porte Saint-Germain, localisée d'après l'étude documentaire réalisée par J. Martineau (Inrap) en 2008. Les deux tranchées, ouvertes à l'emplacement présumé du portail, ont livré les vestiges d'un châtelet composé d'une courtine longue de 5,20 m, encadrée par deux tours circulaires ou semi-circulaires. Les maçonneries, composées de schiste local et de mortier de chaux, affleurent sous les niveaux de voirie. Elles sont arasées en dessous du niveau présumé de circulation médiéval. La tour orientale, plus documentée, a été arasée et partiellement réaménagée en cave à l'époque moderne. Le diagnostic valide donc les hypothèses émises à l'issue de l'étude documentaire.

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Moyen Âge	maçonnerie	néant	Porte de ville



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2009-014 portant prescription de diagnostic archéologique

REQU LE

- 4 FEV. 2009

I.N.R.A.H. G.O.

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la saisine par courrier en date du 08 janvier 2009 par Monsieur le Président de Rennes Métropole demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé Rennes, Place Saint-Germain reçue le 12 janvier 2009 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet de station de la ligne B du métro de Rennes pourrait porter atteinte aux vestiges d'une porte de l'enceinte médiévale de Rennes.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Rennes

Lieu-dit : Place Saint-Germain

Cadastre : section : parcelles :

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2009-014**

région :	Bretagne
département :	Ille-et-Vilaine
commune :	Rennes
lieu-dit :	Place Saint-Germain
cadastre : non cadastré	section : parcelles :
propriétaire : Domaine public et privé de la Ville de Rennes	
pétitionnaire: Monsieur le président de Rennes Métropole	

Emprise du diagnostic archéologique : 135,2 m²

Principes méthodologiques :

Il sera procédé à l'ouverture de trois tranchées (S1, S2, S4 au plan joint) et éventuellement d'une quatrième tranchée (S3 au plan joint) en fonction des résultats obtenus. Ces tranchées seront réalisées simultanément pour donner une vision globale en plan des vestiges. Elles s'arrêteront sur le toit des vestiges et seront éventuellement complétées par des carottages permettant de mesurer l'élévation des deux tours.

Le plan annexé à l'arrêté est donné à titre indicatif, l'implantation des sondages étant susceptible d'être modifiée en fonction des contraintes techniques (réseaux, arbres...).

Objectifs :

L'objectif de ce diagnostic est de positionner les deux tours de la porte dite Saint-Germain de l'enceinte médiévale de Rennes, d'observer le cas échéant l'état de conservation des vestiges et notamment la hauteur conservée des tours.

Fait à Rennes, le 26 janvier 2009

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

pour être annexé
à l'arrêté N° 2009.014
Le Conservateur Régional
de l'Archéologie

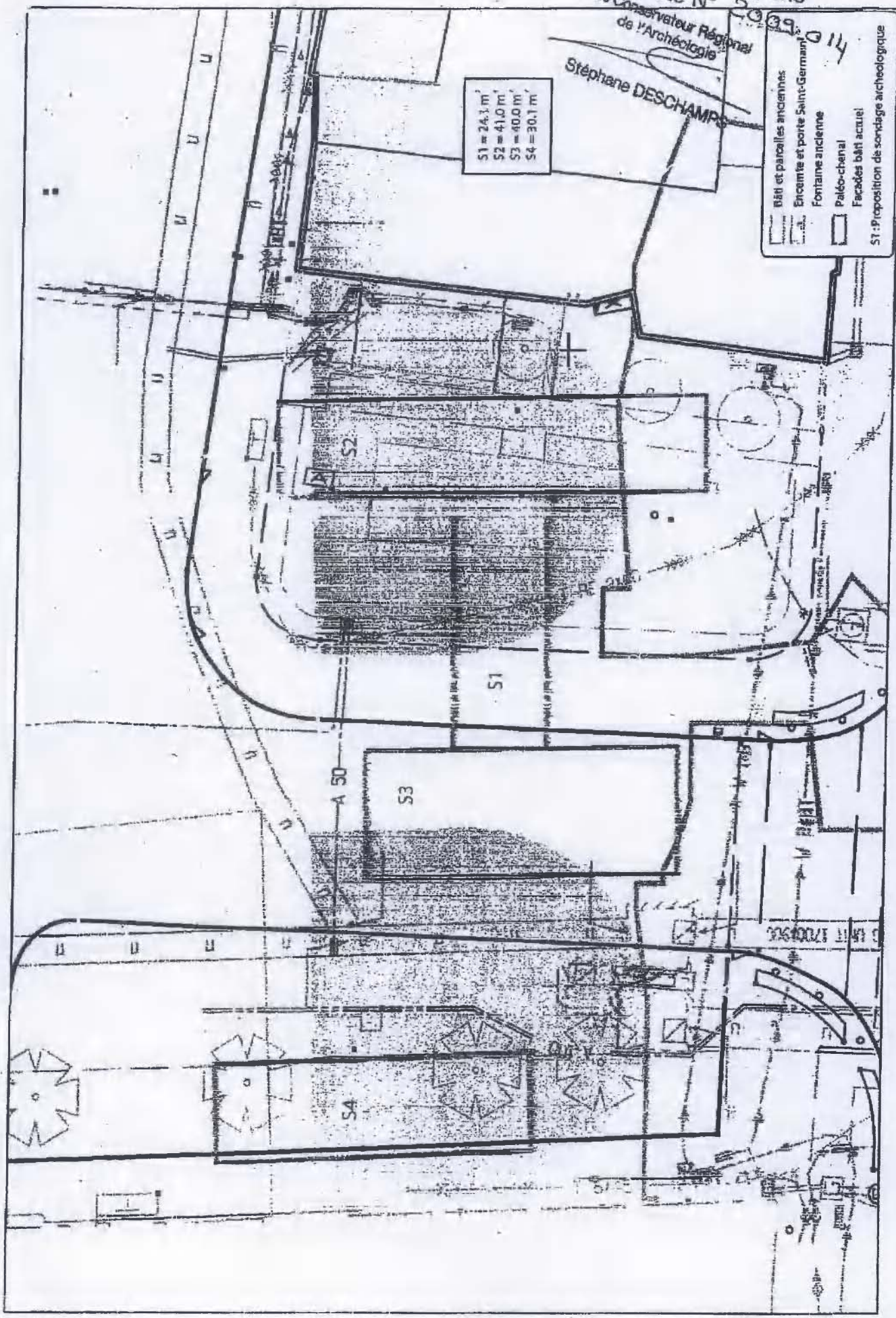
Stéphane DESCHAMPS

S1 = 24,1 m'
S2 = 41,0 m'
S3 = 40,0 m'
S4 = 30,1 m'

111

- Bâti et parcelles anciennes
- Encadrement et porte Saint-Germain
- Fontaine ancienne
- Paléo-chanal
- Facès bât actuel

S1 : Proposition de sondage archéologique





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

**Arrêté n° 2009-027 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2009-014 du 26 janvier 2009**

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive, notamment son article 2;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13.

VU l'arrêté n° 2009-014 du 26 janvier 2009 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Rennes - place Saint-Germain (35) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Laurent Beuchet - Institut national de recherches archéologiques préventives est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2009-014 du 26 janvier 2009 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à la mairie de Rennes ;

Fait à Rennes, le 25 mars 2009

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

destinataires : INRAP
Laurent Beuchet
copie à mairie de Rennes

1- Conditions de réalisation

1-1 Raisons de l'intervention

Dans le cadre des études préalables à la construction de la ligne B du métro de Rennes, une étude documentaire a été commandée par la SEMTCAR, maître d'ouvrage du projet, à l'Inrap afin d'appréhender au plus tôt les contraintes archéologiques dans le centre ancien de Rennes, et plus particulièrement aux abords d'une future station envisagée place Saint-Germain. Cette étude a été réalisée conjointement par Jocelyn Martineau et Ludovic Schmitt, de juin à décembre 2008. Cette étude a mis en évidence la présence probable des vestiges d'une porte médiévale au débouché sud de la place actuelle. Afin d'intégrer au mieux ces éléments dans la réflexion sur la future station, la SEMTCAR a souhaité la réalisation d'un diagnostic archéologique visant à localiser les vestiges éventuels de la porte et d'en préciser l'état de conservation. Le diagnostic a été réalisé du 25 mai au 4 juin 2009, par une équipe de trois archéologues de l'Inrap, sous la direction de Laurent Beuchet.



Fig. 1 : localisation du site dans la ville de Rennes (carte IGN au 1/100 000e)



Fig. 1 bis : localisation du site dans le cadastre actuel de Rennes

1-2 Apports de l'étude documentaire

L'étude documentaire a porté sur l'ensemble du quartier Saint-Germain et, au-delà, insère celui-ci dans l'histoire de la cité (Martineau 2008). Nous n'en reprenons ici que les éléments en lien direct avec l'objet du diagnostic archéologique.

L'étude du parcellaire ancien met en évidence plusieurs traces laissant supposer l'existence d'un ancien méandre de la Vilaine en bordure sud-ouest de la place actuelle, fossilisé partiellement dans le tracé des rues du Vau-Saint-Germain et de la Baudrairie. On ignore quand ce paléo-chenal a été comblé.

Aucun indice d'occupation antique n'est observé dans le périmètre proche de la place Saint-Germain. Cependant, l'étude met en évidence la proximité de deux axes de circulation majeurs : au nord, l'actuelle rue Saint-Georges marque très vraisemblablement l'ancien accès principal au castrum situé plus à l'ouest. A l'ouest de la place, l'ancienne voie d'Angers franchit la Vilaine en un point marqué par la découverte dans le lit du fleuve d'un important dépôt monétaire. Cet environnement apparaît très favorable à des occupations en périphérie proche de la ville. Il faut attendre la seconde moitié du XI^e siècle pour voir fondée la paroisse de Saint-Germain. L'église actuelle conserve de rares vestiges de cette époque. La documentation mentionne un pont Saint-Germain dès le milieu du XIII^e siècle, attestant une trame viaire et donc une urbanisation déjà bien développée dans ce secteur compris entre l'ancien castrum et le monastère Saint-Georges fondé peu après 1030.



Fig. 2 : plan D'Argentré, détail pont Saint-Germain, 1616

A partir du XV^e siècle, la documentation est plus abondante. Les rôles rentiers font état de propriétés bâties, organisées en parcelles en lanières orientées selon les axes de circulation. Il est ainsi possible de restituer l'état de la rue descendant depuis l'église Saint-Germain vers le pont sur la Vilaine.

Jusqu'aux années 1420, l'antique rempart du castrum du Bas Empire est la principale défense de la ville. Plusieurs traces parcellaires, parfois accompagnées de toponymes évocateurs laissent entrevoir le renforcement de cette défense par des ouvrages de terre. L'un d'entre eux, mis en évidence par l'étude documentaire, occupe l'ancien méandre fossile, immédiatement à l'ouest de la place actuelle. D'autres travaux sont entrepris au XIII^e siècle pour parfaire les défenses urbaines, sans incidence dans le secteur d'étude.

Une nouvelle enceinte est mise en chantier à partir de 1421. Elle englobe les nouveaux quartiers construits entre le castrum, à l'ouest, et l'abbaye Saint-Georges, à l'est et est bordée au sud par la Vilaine. Une première fortification provisoire, constituée d'un fossé, de talus, de palissades et de « bastilles », le tout adapté à l'artillerie à poudre, est achevée en 1427.

Les documents nous apprennent que le vieux pont Saint-Germain est abattu en 1425 pour être remplacé par un nouvel ouvrage de maçonnerie et de charpente, avec une chaussée de 5 m de large environ. L'accès au pont est défendu par une « maison » carrée de deux étages, munie à son sommet d'une galerie et dont le couloir central était défendu par un pont levis, une herse et des canonnières-arbalétrières. On ignore l'emplacement exact de cette tour porte, comme on ignore celui de deux tourelles maçonnées, qui semblent compléter la défense. Un « conduit » maçonné dans les fondations de la tour apparaît à de nombreuses reprises dans la documentation. Il pouvait drainer les eaux usées depuis le plateau au nord, jusqu'au fleuve. Les travaux sont achevés en 1427 et un « grant canon du pont de Saint Germain » est mentionné en 1428.

La construction de la fortification définitive est commencée en 1444. Un devis est établi pour 1900 livres pour la reconstruction de la porte, du pont et du conduit de Saint-Germain et les travaux démarrent à la fin de cette même année. Dès l'année suivante, la comptabilité municipale montre des surcoûts importants, dus à des difficultés techniques liées à la proximité du fleuve. Un nouveau devis est établi en 1446 et de nouveaux fonds sont injectés grâce à un nouvel emprunt levé par le duc, afin de « rehausser les tours du portai ». Les travaux ne semblent pas avancer pour autant, puisque les deux entrepreneurs en charge du chantier sont arrêtés le 18 janvier 1448 pour « deffaut de l'accomplissement du portai de St Germain ». Les ouvriers sont condamnés à achever l'ouvrage avant le 1er mai de cette même année. Il semble que cette fois les délais aient été tenus.

Les remparts de Rennes ont été démantelés à partir de la fin du XVI^e siècle. La porte figure encore sur le plan d'Argentré en 1616, ainsi que quelques pans de courtines servant d'appui à des maisons le long de la rue des Francs-Bourgeois. Elle est alors propriété de la paroisse Saint-Germain qui la loue à des particuliers. La porte est démolie en 1649 sur décision du Parlement de Bretagne. En 1678, le recteur de la paroisse Saint-Germain fait construire sur les vestiges de la tour orientale une maison dont on conserve un plan du rez-de chaussée. Celui-ci comprend quatre boutiques ouvrant sur l'angle de la rue des Francs-Bourgeois et de la rue (ou le pont) Saint-Germain. Le marché passé pour la construction stipule que les matériaux issus de la démolition de la tour devront être réemployés dans la nouvelle construction, montrant ainsi une certaine élévation des vestiges encore conservée. Cette maison ne sera pas touchée par les travaux de canalisation de la vilaine entre 1841 et 1846. Elle ne sera démolie qu'en 1952, dans le cadre de la reconstruction du quartier suite aux bombardements aériens de 1944.

Rien ne subsiste donc en élévation de cette porte, et on ignore presque tout de son emplacement exact et de son architecture. Elle apparaît sur le plan d'Argentré sous la forme d'un châtelet à deux tours, d'un type proche de celui des Portes Mordelaises, seules portes des fortifications médiévales de Rennes encore debout (figure 2). La comparaison avec ces dernières n'est cependant pas totalement pertinente puisque les Portes Mordelaises ne sont pas à proprement parler une création médiévale mais un aménagement en plusieurs étapes d'une ancienne porte antique. La localisation de la porte Saint-Germain est quant à elle plus aisée, les bâtiments construits à l'emplacement de ses tours au XVII^e siècle apparaissant sur plusieurs documents modernes (plan terrier de 1722, anciens cadastres). Celle-ci reste toutefois trop approximative et hypothétique pour répondre aux exigences liées à la construction de la ligne B du métro rennais.

1-3 Méthodologie, emprise du diagnostic, contraintes techniques

La localisation de plusieurs sondages a été proposée à la SEMTCAR, en concertation avec le Service régional de l'archéologie (figure 4). En raison de contraintes techniques fortes (réseaux, arbres, coût de la réfection de voirie) le nombre de tranchées a été ramené à deux, placées perpendiculairement afin d'optimiser les informations archéologiques à la lumière de l'étude documentaire. Elles ont été implantées en collaboration avec les services de la ville de Rennes qui ont assuré la dépose du mobilier urbain, d'un aménagement de « canisette » et des pavés de la voirie. Les terrassements ont été réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique sur pneumatiques. Des terrassements complémentaires ont été effectués à l'aide d'une mini-pelle. Cette opération a nécessité l'enlèvement d'une dalle de béton mise en œuvre comme support d'un ancien état de voirie. Les déblais et gravats ont été évacués par la ville de Rennes au cours des terrassements. Le décapage mécanique a été suivi d'un nettoyage manuel des niveaux archéologiques, puis de la fouille ponctuelle de certains de ces niveaux. Celle-ci s'est toutefois limitée aux objectifs stricts de l'objet du diagnostic : repérer et identifier les vestiges de la porte Saint-Germain et déterminer leur état de conservation. Pour des raisons de sécurité, la fouille a été stoppée à un maximum de 2 m environ sous le niveau de circulation actuel et le substrat n'a été atteint à aucun endroit des sondages. Les très fortes contraintes techniques liées à l'environnement et aux difficultés de dépose et de repose de la voirie ont interdit toute extension des sondages. Les vestiges ont fait l'objet d'une documentation graphique et photographique. Les levés en plan ont été raccordés au système propre aux services techniques de la ville de Rennes, tant en plan qu'en altitude.

L'opération a fait l'objet d'une communication institutionnelle et d'une couverture par la presse locale écrite et audio-visuelle.



Fig. 3 : vue générale du chantier, depuis le sud (Cl. L. Beuchet / Inrap)

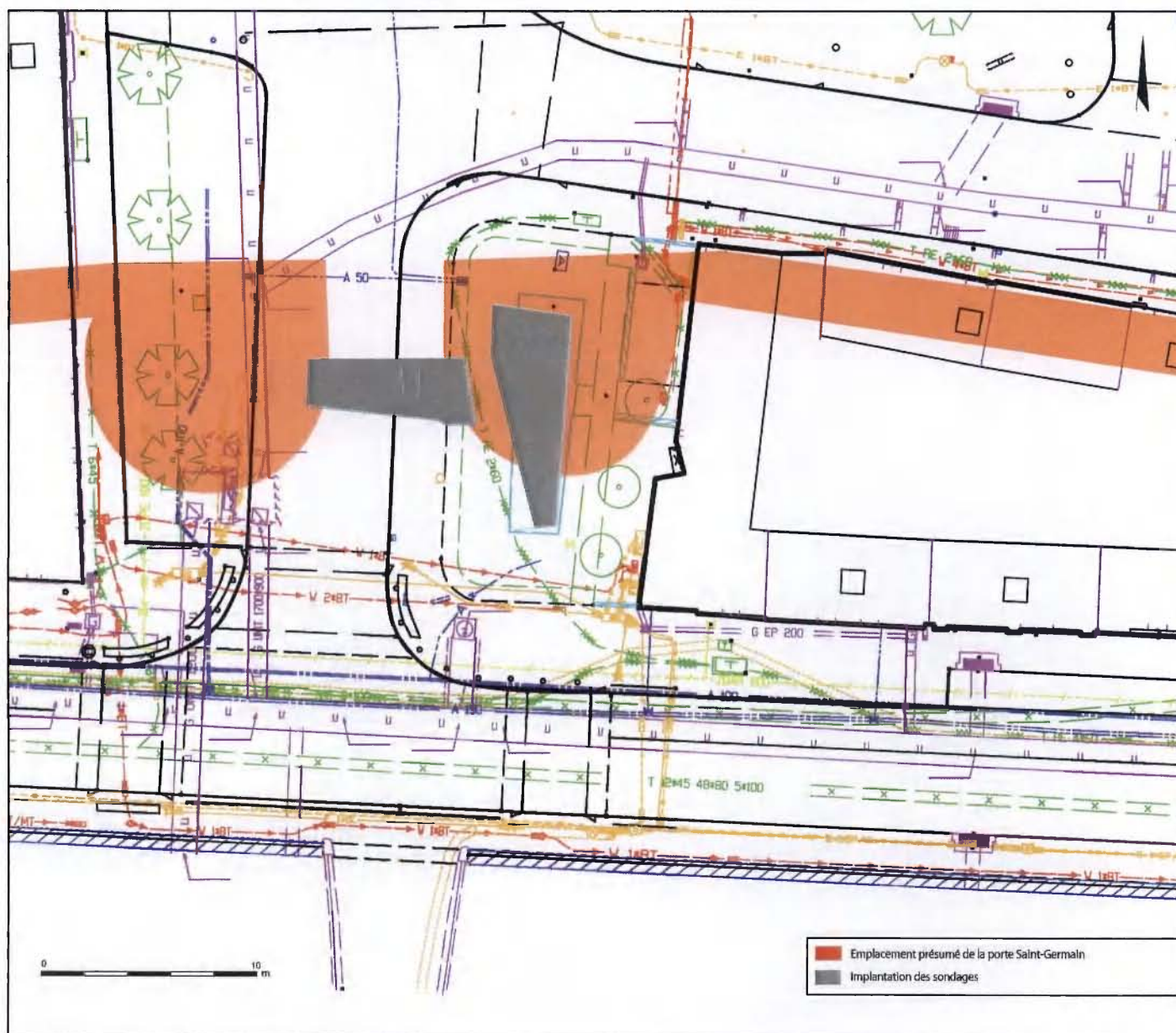


Fig. 4 : implantation des sondages, localisation des réseaux (ville de Rennes/Inrap)

2- Résultats de l'opération

2-1 La porte Saint-Germain

Dans les deux tranchées, les vestiges du portail Saint-Germain sont apparus à faible profondeur, le plus souvent immédiatement sous les niveaux de voirie récents (figure 7). Dans la tranchée 1, une maçonnerie imposante occupe presque tout l'espace décapé (U.S. 1000 – figures 5 et 7). Elle est constituée de moellons et de dalles de schiste vert liés au mortier de chaux beige à rosé, généralement très dur. Au sud, son parement a pu être dégagé sur une cinquantaine de centimètres d'élévation, et sur 5,20 m de long environ. Au nord, la maçonnerie de poursuit au-delà des limites du sondages et on ignore donc son épaisseur. Elle présente un creusement ou aménagement, long de 2,35 environ (U.S. 1006) L'exiguïté du sondage n'a pas permis d'observer un éventuel parement et il est donc difficile de définir si cet aménagement est contemporain ou non de la mise en œuvre de la maçonnerie.

A l'est et à l'ouest, deux massifs prolongent cette maçonnerie, au sud du nu du parement (U.S. 1001 et 1002). Leur mise en œuvre est strictement identique à la maçonnerie 1000 à laquelle ils sont parfaitement chaînés. A l'ouest, la maçonnerie 1002 n'a été qu'à peine dégagée. Sa liaison avec la maçonnerie 1000 a cependant pu être vérifiée (figure 6). Le démontage partiel d'une maçonnerie plus récente la masquant a permis de s'assurer de la présence d'un parement sur sa face orientale. Celui-ci reste cependant dégagé sur une trop petite portion pour en permettre l'analyse, et pour définir son orientation précise.



Fig. 5 : vue générale de la tranchée 1 (Cl. L. Beuchet / Inrap)



Fig. 6 : liaison des maçonneries 1000 et 1002 (Cl. L. Beuchet / Inrap)

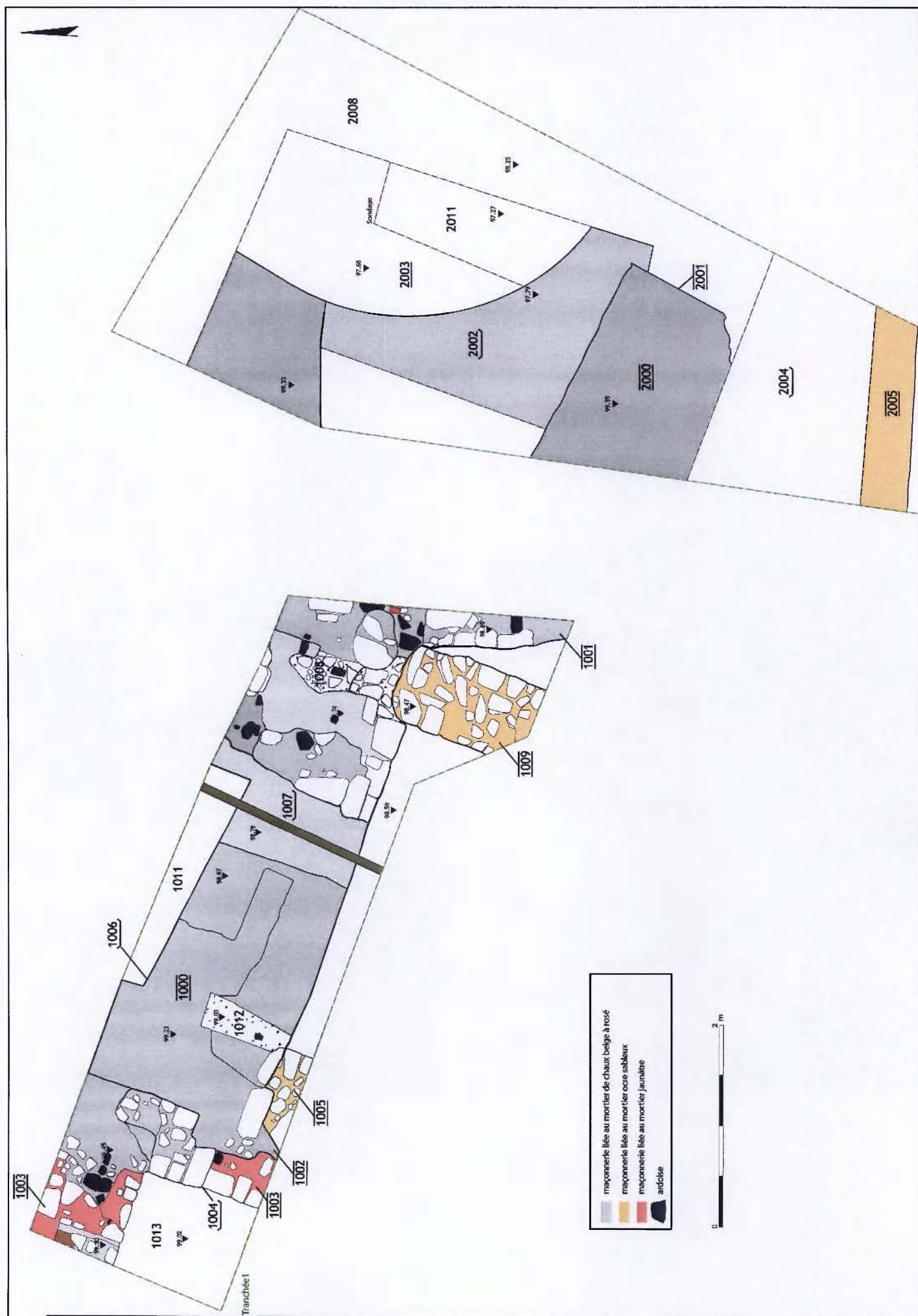


Fig. 7 : plan général des vestiges mis au jour.

A l'est, le massif 1001 a pu être davantage dégagé. Il présente à l'ouest un parement courbe mis au jour sur plus de 1 m de long (figure 8). Ce massif peut être mis en relation avec les vestiges mis au jour dans la tranchée 2. Le massif 2000 présente en effet exactement les mêmes caractéristiques de mise en œuvre (matériaux et agencement). Le parement externe n'a cependant pu être mis au jour, en raison de la présence d'une tranchée d'enfouissement d'un câble d'alimentation électrique (tranchée 2004, non signalée sur les plans de réseaux) et d'une maçonnerie plus récente probablement appuyée contre la maçonnerie.



Fig. 8 : liaison des maçonneries 1000 et 1001 (Cl. L. Beuchet / Inrap)

Ce massif présente une épaisseur de maçonnerie de 3,50 m environ, ainsi qu'un parement interne courbe (figure 9). Celui-ci n'a été que très partiellement dégagé. Il présente une mise en œuvre en assises grossières de moellons de schiste vert, ainsi que de quelques blocs de grès en remploi, liés au mortier de chaux beige rosé. Aucune rupture n'est visible dans la mise en œuvre de cette maçonnerie qui apparaît donc très homogène, et liée à une seule campagne de travaux. Au sud, le massif est interrompu par un percement dont seul le tableau ouest a été observé (U.S. 2001). Son parement en moyen appareil de moellons de schiste, conservé sur une élévation de 0,80 m, est parfaitement lié à la maçonnerie et lui est très vraisemblablement contemporain. Il signale l'emplacement d'une baie dont la base semble avoir fait l'objet d'un bûchage postérieur. Un second creusement, important, est visible à l'ouest (U.S. 2002). La maçonnerie 2000, saine, n'a pas fait l'objet d'une reprise de parement. Toutefois, le flanc sud du creusement montre les traces d'un aménagement de briques liées à un mortier de chaux rosé, nettement différent du mortier d'origine. Ce creusement correspond très vraisemblablement à une modification postérieure au démantèlement de la porte, probablement liée à la construction de la maison mentionnée dans les sources modernes.



Fig. 9 : vue générale de la tranchée 1 (Cl. L. Beuchet / Inrap)

2-2 Les transformations modernes

Deux murs ont été mis au jour au sud du sondage 1, s'appuyant sur les maçonneries de la porte à la jonction du passage et des tours. A l'ouest, la maçonnerie 1005 est large de 0,80 m environ (figure 10). Elle est composée de dalles de schiste pourpre et de schiste vert, liés au mortier ocre, maigre, sableux, et très friable. On ignore son extension vers le sud. Il semble lié à l'aménagement 1003, constitué d'une maçonnerie de plaques de schiste bleu et de schiste vert, liés au mortier jaunâtre. Cette maçonnerie semble en relation avec le creusement 1004, aménagé dans l'épaisseur du massif 1002. Cet aménagement reste difficile à interpréter. Il est comblé d'un sédiment argileux mêlé de gravats (briques, mortier, fragments de granite et de calcaire). Les fragments de roche livrés par ce remblai sont de même nature que celles utilisées pour la mise en œuvre du rez-de chaussée (granite) et des entourages de baies (calcaire) de l'immeuble occupant l'angle sud-ouest de la place, le long du quai Chateaubriand. Il est donc possible de lier l'abandon et le comblement de cette structure avec la construction de l'immeuble, lors de la canalisation de la Vilaine entre 1841 et 1846. L'espace entre la porte et le nouveau quai est alors remblayé. Le niveau 1010, observé à la base de la coupe sud du sondage 1 correspond vraisemblablement à cette phase de travaux (figure 13, section 3).



Fig. 10 : vue de l'aménagement 1003 et du mur 1005, s'appuyant sur la maçonnerie 1000, depuis le nord (Cl. L. Beuchet / Inrap)



Fig. 11 : vue du mur 2005, depuis le sud (cliché L. Beuchet/Inrap)

A l'est, le mur 1009 est composé de moellons de schiste vert liés au mortier ocre, très sableux et de médiocre qualité (figure 8). Son épaisseur est de 0,80 m environ. Dans la tranchée 2, la maçonnerie 2005 présente une mise en œuvre identique (figure 11). Seul son parement sud a pu être dégagé, en raison de la présence de la tranchée 2004. Ces deux maçonneries correspondent aux fondations de la maison construite en 1678, dont les plans, conservés aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine, sont présentés dans l'étude documentaire (figure 12). Les élévations de la tour ont fait l'objet d'arasement lors de ces travaux, comme le stipule le marché passé pour la construction : « Demolira lesdit entrepreneur une partye de l'espaisseur de ladite tour [...] et se servira des atraicts de ladite demolition comme bon luy semblera pour la masçonne dudit bastiment sans en pouvoir emporter aillieurs... ».

Le remblai 2001, observé à la base du comblement de la tour, composé de déchets de schiste bleu et de nodules de mortier de chaux beige-rosé, semble provenir des démolitions. Il est surmonté d'un sol de terre battue (U.S. 2003, section 1, figure 13) qui se prolonge sur l'arase formée par le creusement 2002, sans doute pour l'aménagement d'une cave en sous-sol de la nouvelle construction. L'aménagement en brique visible sur la paroi sud de l'excavation participe probablement de l'aménagement de cette cave. Ce sous-sol semble avoir été régulièrement inondé ou pour le moins recevoir des eaux de ruissellement, si on en croit le dépôt de limon sableux 2010, stratifié, dont l'épaisseur dépasse 0,20 m. La cave, abandonnée, sert un temps de décharge pour des déchets divers (linoléum, fourneau, bouteilles, gravats, etc.) avant d'être comblée avec des matériaux de démolition (moellons de schiste, briques, mortier), provenant probablement de la destruction de la maison elle-même. Cette séquence peut sans doute être mise en rapport avec la destruction de la maison en 1952, liée à la restructuration de la place Saint-Germain dans le cadre des travaux de reconstruction d'après guerre.

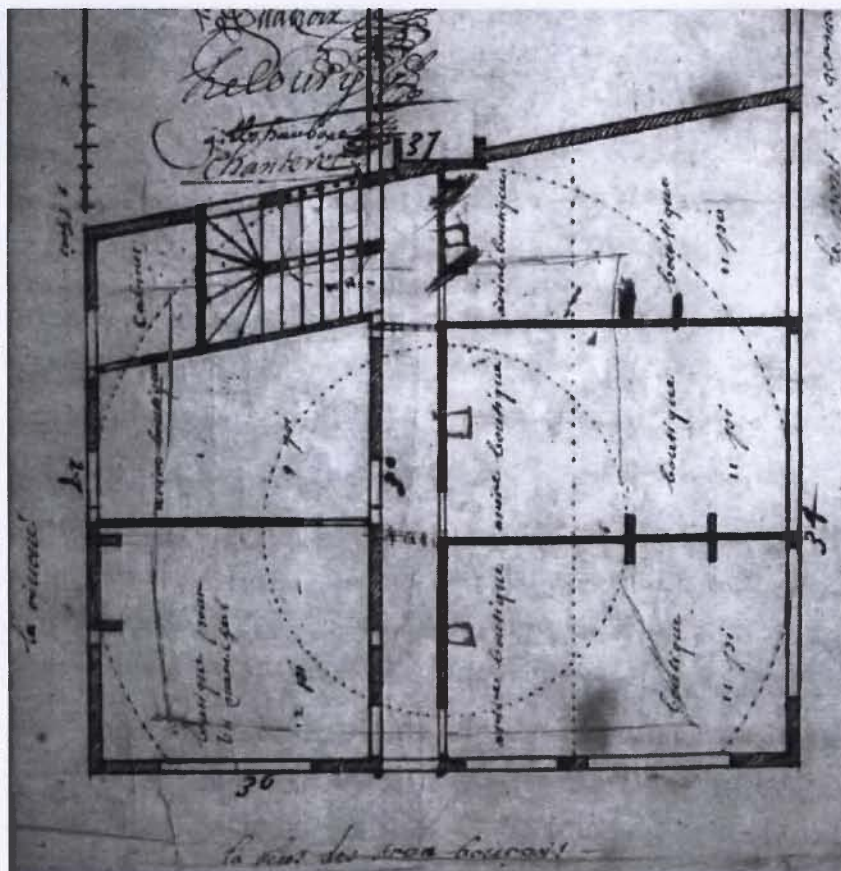


Fig. 12 : plan de la maison construite sur la tour est en 1678 (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine 2G275/74)



Fig. 13 : vue de la section 1 (Cl. L. Beuchet / Inrap)

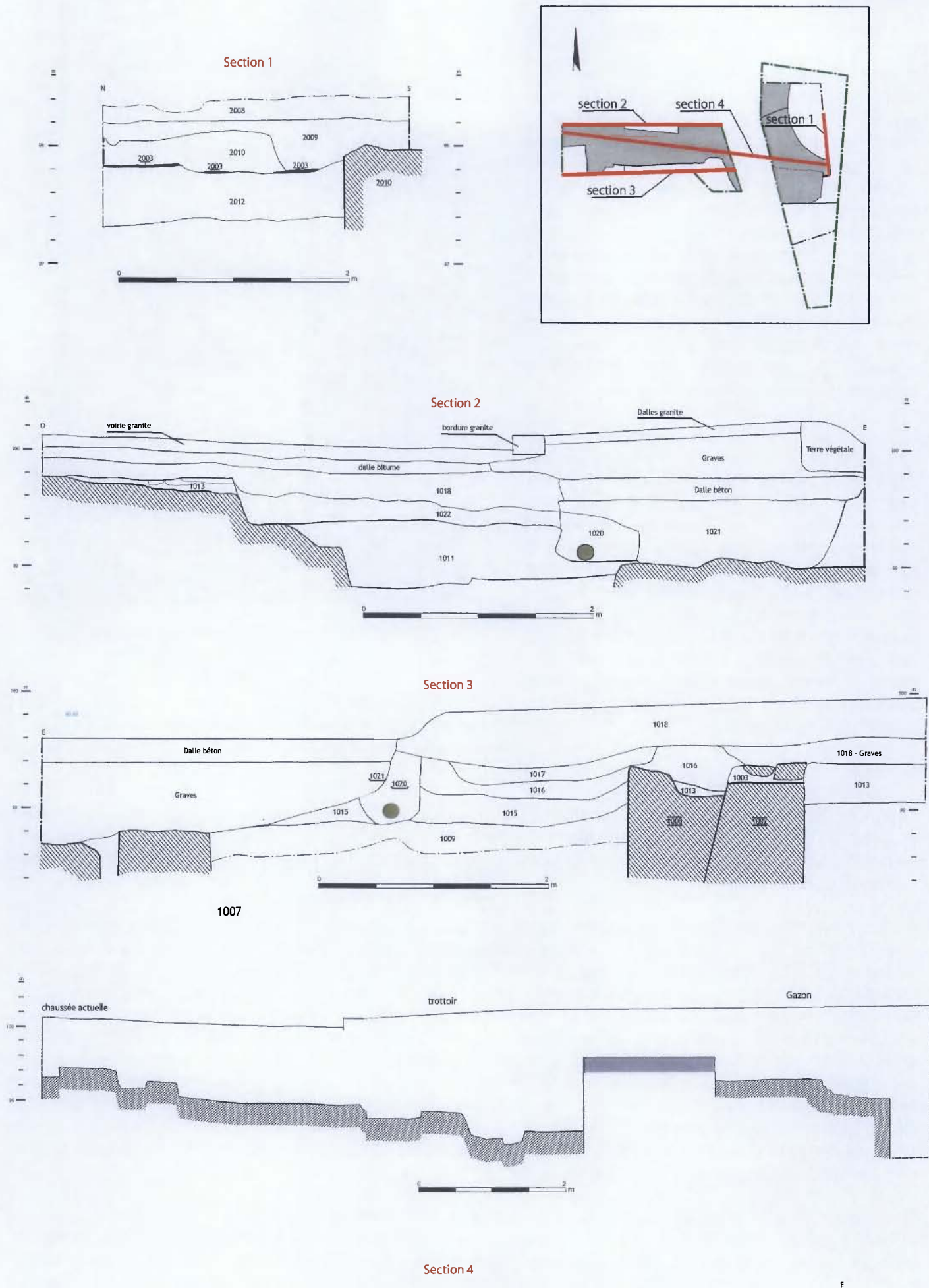


Fig. 14 : sections stratigraphiques

2-3 Interprétation des résultats

A partir de ces vestiges, il est possible de définir un plan sommaire de la porte Saint Germain, même si plusieurs éléments demeurent incertains. Conformément à sa représentation par d'Argentré, la porte Saint Germain présente un plan de châtelet à deux tours, encadrant la porte à proprement parler. Les vestiges sont arasés au dessous du niveau de circulation de la porte et aucun indice ne subsiste quant à son aménagement. La courtine entre les deux tours, longue de 5,20 m, pouvait accueillir un passage charretier et un passage piéton, comme aux Portes Mordelaises, contemporaines (figure 15). Signalons toutefois que le plan d'Argentré ne présente qu'un passage charretier.

La tour orientale est la plus documentée par les sondages. Elle forme un saillant au sud d'environ 3,5 m. Son espace intérieur semble occupé par une pièce de plan circulaire dont le diamètre pouvait atteindre 5 m. Son diamètre extérieur pouvait atteindre 12 m, soit le diamètre de la tour sud des portes Mordelaises. Aucune trace d'aménagement de sol n'a été mise au jour. Ceux-ci devaient probablement être constitués de planchers dont on ignore le mode d'ancrage et la position exacte. La base du parement 2001 semble pouvoir correspondre à un niveau de sol, de plain-pied avec la baie ou formant une légère marche. Son altitude à 25 m NGF laisse supposer qu'une salle pouvait être aménagée à un niveau inférieur, chargée de battre la berge vers l'est, au pied de la muraille. La tour ouest devait probablement présenter des dispositions similaires. On peut donc restituer son tracé par simple symétrie.

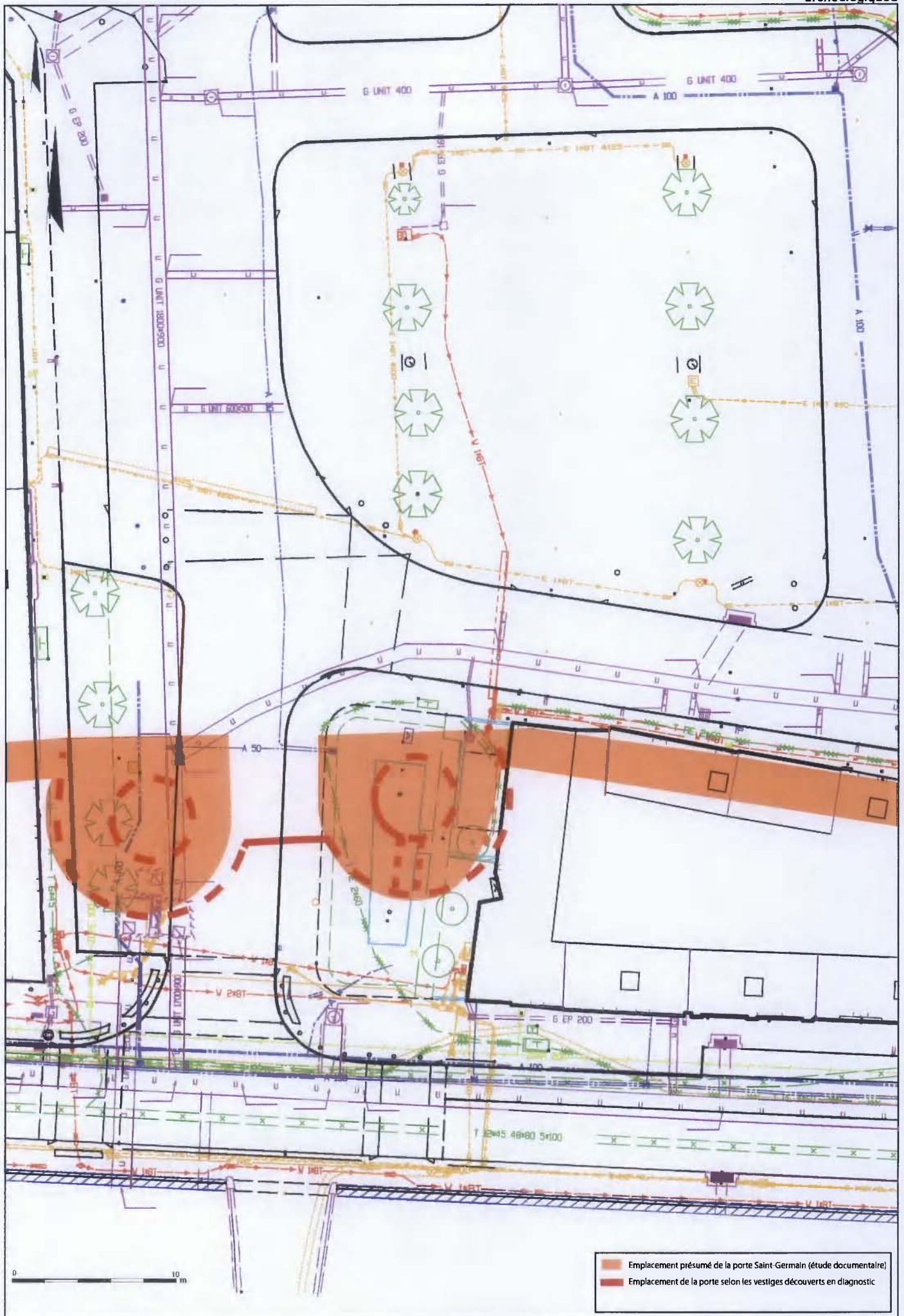
On ignore l'épaisseur du châtelet. La mention dans les sources écrites de la location des portes à des particuliers au début du XVII^e siècle laisse toutefois supposer que le bâtiment devait être suffisamment vaste pour être utilisé comme logement. Ici encore, on peut utiliser comme modèle les portes Mordelaises, dont le corps principal atteint une largeur de 9 mètres.

Aucun niveau de de circulation ne peut être mis en relation avec l'utilisation de la porte médiévale. L'ensemble des niveaux mis au jour dans la tranchée 1 recouvre l'arasement des maçonneries et est donc postérieur à la destruction de l'ouvrage qui a été arasé au dessous des niveaux de sol. L'étude documentaire note la faible variation de l'altitude des sols depuis le moyen-âge dans la partie nord de la place, autour de l'église Saint-Germain. Les sondages laissent supposer qu'il en est de même dans la partie sud, où la voirie actuelle semble être située approximativement au niveau de la voirie médiévale. La porte marque donc une dénivellation brutale et importante entre l'intérieur de la ville et la berge du fleuve, utilisée comme fossé défensif. Si côté ville, la porte Saint-Germain est arasée au niveau de ses fondations, elle garde très certainement une hauteur d'élévation importante côté fleuve. Son architecture est apparemment bien conservée si on en croit l'état du parement sud des maçonneries mises au jour. La hauteur exacte de cette élévation reste cependant difficile à estimer. Elle correspond à la partie émergée des piles et au tablier du pont. Elle peut atteindre deux à trois mètres si on en croit la gravure anonyme montrant l'état du pont Saint-Germain avant 1840.

En définitive, l'opération de diagnostic archéologique a donc permis de valider la plus grande partie des hypothèses émises à l'issue de l'étude documentaire, concernant l'emplacement de la porte Saint-Germain. Elle permet de préciser celle-ci, en apportant des éléments de connaissance sur son architecture et son état de conservation. Les vestiges, bien qu'affleurant presque sous les niveaux de voirie actuelle, semblent moins bien conservés qu'il n'était présagé, en raison d'un arasement côté ville sous les niveaux de circulation médiévaux.



Fig. 15 : vue des portes Mordelaises (Cl. J. Martineau / Inrap)



Emplacement présumé de la porte Saint-Germain (étude documentaire)
Emplacement de la porte selon les vestiges découverts en diagnostic

Bibliographie

Baudry 2004 :

Baudry-Parthenay M.-P., Etude préalable à la mise en valeur des Portes Mordelaises de la Ville de Rennes.
Rapport dactylographié, Atemporelle, 2004.

Martineau 2008 :

Martineau J., Schmitt L., Ligne b de métro automatique, Rennes, Place Saint-Germain, Etude documentaire.
Rapport d'étude dactylographié, Inrap, 2008.

INVENTAIRES

Inventaire de la documentation de terrain :

1 cahier de fiches d'Unités stratigraphiques Sondage 1, numérotées de 1000 à 1022
1 cahier de fiches d'Unités stratigraphiques Sondage 2, numérotées de 2000 à 2012

Inventaire de la documentation graphique

N° minute	type et N°	Auteur	Échelle	Commentaire
1	section 2	Bélanger Céline	1/20	tranchée 1, section nord
1	section 4	Bélanger Céline	1/20	profil maçonnerie tranchée 2
2	section 3	Béthus Teddy	1/20	tranchée 1 section sud
3	section 1	Béthus Teddy	1/20	tranchée 2 section est
	plan 1	Béthus Teddy	1/20	tranchée 1 détail U.S. 1000/1001/1009
	plan 2	Béthus Teddy	1/20	tranchée 1, détail U.S. 1000/1002/1003

Inventaire de la documentation numérique

Photographies :

1 dossier « sondage 1 » comprenant 21 fichiers légendés, format JPEG
1 dossier « sondage 2 » comprenant 12 fichiers légendés, format JPEG
1 dossier « vues générales » comprenant 4 fichiers légendés, format JPEG